



**Concours d'accès aux études médicales spéciales
(résidanat) de médecine et de pharmacie
Session du 25 & 27 octobre 2025.**

REPARTITION DES POSTES

La répartition des postes du concours d'accès aux études médicales spéciales (résidanat) de médecine et de pharmacie - Session du 25 & 27 octobre 2025, aura lieu **le jeudi 30 octobre 2025 à 13 h 30 à l'amphithéâtre 4.**

Sont conviés à la séance l'ensemble des candidats admis avec une moyenne obtenue au concours supérieure ou égale à 10/20.

La répartition se fera par ordre de mérite selon le classement, dans les limites du nombre de **162 postes** (Médecine) et **16 postes** (Pharmacie) ouverts (Arrêté interministériel du 22 juillet 2025 portant ouverture des postes de résidanat au titre de l'année universitaire 2025 - 2026).

L'accès est strictement limité aux candidats concernés.

Le présent affichage tient lieu de convocation.

Le Doyen

